



77^{ème} Circuit du Bocage

Saint FULGENT – Les ESSARTS

Samedi 16 Avril 2022

Une organisation du Vélo Club ESSARTAIS

Avec le soutien de



Votre partenaire

SUPER U

Les Essarts Tél. 02 51 48 43 43



Thomas Brioche
VENDÉE 1896 Sucrée - Salée





Collège des Arbitres

- ✓ Président du Jury : Anthony Pasquier
- ✓ Arbitres Titulaires : Jérémy Missonnier et Laurent Malidin
- ✓ Juge à l'Arrivée : Belliard Manuel
- ✓ Arbitre moto : Pierre Neu

Organisation Echelon Course

- ✓ Président du Vélo Club Essartais : Frédéric GODARD
- ✓ Directeur de l'Organisation : Olivier PIVETEAU
- ✓ Ouverture de Course (Sécurité) : Gérard PIVETEAU
- ✓ Ouverture Course : Crédit Agricole
- ✓ Moto Info : Vendée Sécurité Course
- ✓ Responsable des Motards : Thierry ANGIBAUD
- ✓ Moto Ardoisière : V.S.C., Ardoisier :
- ✓ Voiture Assistance Neutre 1 : CD 85 :
- ✓ Voiture Assistance neutre 2 : V.C.E. : Claude Bonnin / Didier Grollier
- ✓ Voiture assistance neutre 3 : V.C.E : Nicolas Biteau / Franck Romian
- ✓ Voiture assistance neutre 4 : V.C.Montaigu
- ✓ Voiture Balai : V.C.E. : Steve Piveteau /
- ✓ Liaison radio : Vélo Club Essartais

Organisation Site Départ et Arrivée

- ✓ Responsable Site de départ : Gérard PIVETEAU
- ✓ Responsable Mis en Place Véhicules : Gérard Piveteau / Nicolas Biteau
- ✓ Photo Finish : Vendée Chrono Finish
- ✓ Permanence Informatique : Sylvie AVRIT (Secrétaire Organisation VCE)

Service Médical et Sécurité

- ✓ Véhicule Médecin : Garage Bonnière Chauffeur : André Guéneau / Médecin : Gérard Clavurier
- ✓ Secouristes : Antenne Départemental de la Protection Civil
- ✓ Escorte Sécurité Motos : Vendée Sécurité Course et Vélo Club Essartais
- ✓ Signaleurs Fixe merci à : Claude Merlet (St Fulgent)
Christophe Launay (Bazoges)
Christian Bourasseau (Beaurepaire)
Mathieu Rigauveau (La gaubretière)
Dominique Raud (Chambretau)
Christian Vendé et les Puyfolais (Les Epesses)
Yannick Rauturier (St Mars la Réorthe)
Jacky COSSARD (Le Boupère)
Daniel Genty (St Prouant)
Yves BERTHELOT (Mouchamps)
Marcel CHARTRON (Chantonay – St Hilaire le Vouhis)
Jean-Luc TESSIER (St Fulgent- St Cécile - St Martin des Noyers)
Gérard ROBIN et ses signaleurs (A.C.Fougeré)
Michael CHAUVET (Mr Sécurité du Vélo Club Essartais)
Et son binôme Gérard CHAPELEAU

Sécurité

- ✓ Le circuit est matérialisé par des **flèches blanches sur piquets avec en fond VCE**
- ✓ **Les points dangereux** sont signalés par l'Escorte Motorisée au moyen de drapeaux jaunes



VCE



Opérations de départ

- ✓ 11h00 : Accueil du collège des Arbitres au local du VCE place du 8 mai aux Essarts
- ✓ 11h45 : Départ vers site de départ à St Fulgent
- ✓ 13h00/14h00 : Confirmation des partants, retrait des dossards et plaques de cadre par équipe
(confirmation des partants faites par le DS pour les équipes constituées)
- ✓ 13h15 : Réunion des Directeurs Sportifs avec le collège des arbitres
- ✓ 14h05 : Appel des coureurs
- ✓ 14h15 : Départ fictif (environ 3 Km)
- ✓ 14h20 : Départ réel Km 0 au village de Doulay (lancé)

Opérations à l'Arrivée

- ✓ Protocole : Le bouquet et les coupes seront remis sur le Podium des Transports Mousset
 - Au premier de l'épreuve : Un bouquet offert par L'Entre Pot
 - Une Coupe offerte par
 - Au second : Une Coupe offerte par
 - Au Troisième : Une Coupe offerte par
 - Au Lauréat des Sprints U : Une Coupe offerte par
 - A la première Equipe : Une Coupe offerte par
 - **Le retrait des primes se fera sous le tivolis derrière le podium protocolaire ainsi que le retour des dossards se fera dans une caisse mise à disposition au même endroit.**
 - Responsable : Olivier PIVETEAU
 - Animateurs : Patrice Renou et Simon Phelippeau

Directeur de l'Organisation :	Olivier PIVETEAU	☎06.23.72.57.57.
Responsable sécurité en ligne :	Gérard PIVETEAU	☎06.10.61.89.23.
Responsable sécurité final :	Michaël CHAUVET	☎07.83.12.65.77.
Médecin :	Dr ☎06.	
CHD La Roche sur Yon		☎02.51.44.61.61.
Centre Hospitalier Montaigu		☎02.51.45.40.00.
Centre Hospitalier Cholet		☎02.41.49.60.00.
Permanence : Sylvie AVRIT		☎06.25.94.98.10.



Règlement Particulier

Article 1. Organisation

L'épreuve Du 77^{ème} Circuit du Bocage est organisé sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Vélo Club Essartais (V.C.E.) dont le siège est situé au 4 de la place du 8 mai, avenue de la promenade aux ESSARTS à ESSARTS En BOCAGE 85140.

L'épreuve se dispute le samedi 16 Avril 2022.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve, classée Interrégionale 1.24.2, est réservée aux coureurs de 2° - 3° Catégorie et Juniors détenteur d'une licence de la fédération Française de Cyclisme.

Article 3. Participation – Engagement

L'épreuve est ouverte aux clubs français et aux individuels.

Les engagements à 10,00€ par coureurs se font sur le site cicle-web de la FFC.

Article 4. Permanence – Vérification et confirmation des partants

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le samedi 16 Avril de 13h15 à 14h00 au magasin Cycle and Sport rue des Mauges à St Fulgent.

Les dossards et plaques de cadre devront être restitués en état d'origine dans une caisse sous le tivolis prévu à cet effet derrière le car Podium du Conseil Départemental de la Vendée ou au véhicule balai, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.

La Réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 13h30 (précise) dans le local attendant au magasin Cycle and Sport.

Vu le contexte actuel et afin de limiter le nombre de personne, 1 seul représentant par équipe, le responsable de l'escorte motorisée, le responsable de l'équipe des secours (ADPC) et le médecin, ainsi qu'une personne des véhicules assistance neutre.